



+ NOS VALEURS

- RESPECT
- ENGAGEMENT
- AUTONOMIE

**CE CODE DE VIE SE VEUT
UN OUTIL SIMPLE ET FONDÉ
SUR LES VALEURS ET PRINCIPES
QUE NOTRE ÉCOLE PROMEUT.**

Il a été élaboré afin de répondre aux besoins du milieu en priorisant l'aspect éducatif plutôt que coercitif.



+ MISSION DU CODE DE VIE

Dans le but de respecter la mission première de l'école québécoise, c'est-à-dire instruire, socialiser et qualifier, le tout dans la bienveillance, notre code de vie a pour but de favoriser la réussite éducative, de permettre le bien vivre ensemble et d'offrir un milieu de vie positif, chaleureux et enrichissant propice à l'apprentissage.



+ RÔLES

Les élèves ont la responsabilité de respecter ce code de vie.

Tous les éducateurs du Collège Saint-Paul s'engagent à mettre en place des conditions favorables au respect du code de vie. À ce titre, ils agissent en modèles et accompagnent les élèves dans l'acquisition de comportements adéquats et ils interviennent de façon cohérente dans son application.

Le parent s'assure de prendre connaissance du code de vie et de faire équipe avec son enfant dans l'application de celui-ci, en collaboration avec l'équipe-école.



LE RÔLE DE L'ÉLÈVE +
Respecter le code de vie



RÔLE DE L'ÉDUCATEUR +
Éduquer, socialiser, qualifier/enseigner le code de vie et intervenir de façon cohérente dans son application



MISSION +
Favoriser la réussite éducative, permettre le bien vivre ensemble + Offrir un milieu de vie positif, chaleureux et enrichissant propice à l'apprentissage



NOS VALEURS

+ RESPECT

Je contribue de façon positive à créer un milieu de vie sain, inclusif et bienveillant qui mise sur le respect des individus, des lois et de l'environnement.

Comportements attendus

-  Je m'exprime calmement en utilisant un langage verbal et non-verbal approprié, exempt de mot grossier, juron, insulte ou expression violente.
-  Je collabore avec tous les adultes de l'école.
-  Je traite l'autre comme mon égal en acceptant sa diversité (religieuse, sociale, sexuelle, culturelle et physique).
-  Je respecte le bien d'autrui, les équipements du Collège et les lieux.
-  Je suis un citoyen numérique responsable qui respecte le droit à l'image et la propriété intellectuelle d'autrui.
-  Je circule calmement et m'éloigne, s'il y a lieu, des situations conflictuelles.
-  Je dénonce toute forme de violence ou d'intimidation.

+ ENGAGEMENT

Je m'engage au quotidien dans ma vie scolaire en fournissant des efforts constants et en adoptant des comportements favorisant mon épanouissement et celui des autres.

Comportements attendus

-  J'adopte un mode de vie sain et actif.
-  Je prends des décisions et adopte des comportements favorisant ma réussite éducative.
-  Je participe à créer un climat de classe propice à l'apprentissage et au travail.
-  Je fais des choix qui contribuent à mon estime personnelle et à mon développement personnel.
-  Je collabore de façon positive avec mes pairs et les éducateurs.
-  Je démontre de l'ouverture via un dialogue constructif et une attitude positive.

+ AUTONOMIE

Je fais preuve de rigueur en prenant des décisions responsables qui favorisent ma réussite et celle des autres.

Comportements attendus

-  J'arrive à l'heure à l'endroit prévu.
-  J'apporte le matériel requis en fonction de l'activité scolaire.
-  J'effectue mon travail et mes tâches adéquatement selon les consignes, les exigences et les échéanciers qui sont demandés.
-  Je participe pleinement aux activités d'apprentissage et j'utilise les ressources d'aide mises à ma disposition.
-  J'accepte mes erreurs et les conséquences qui en découlent.
-  J'utilise mon appareil électronique de façon adéquate dans les zones permises, lors des périodes prévues à cet effet et selon les consignes propres à chacun de mes enseignants.
-  J'arbore adéquatement la tenue vestimentaire du Collège.

ÉCARTS
DE CONDUITE



MINEURS

Comportement qui nuit à l'élève lui-même ou à quelques élèves à proximité.

MAJEURS

Comportement qui nuit au bon fonctionnement en classe ou hors classe. Écart de conduite mineur qui persiste malgré les diverses interventions des éducateurs.

CRITIQUES

Comportement dangereux, illégal ou illicite.



VALEUR

Idéal à atteindre et à défendre par un individu.

COMPORTEMENT ATTENDU

Manière d'agir adéquate en fonction d'une situation donnée.



+ LES ÉCARTS DE CONDUITE

Notre code de vie reconnaît différents types d'écarts de conduite et a pour but de créer un climat favorable aux apprentissages et à la formation des élèves. De caractère préventif et axé sur le soutien aux comportements positifs, ce système donne accès au comportement attendu, à l'écart de conduite soulevé ou au comportement à modifier.



+ ÉCARTS DE CONDUITE MINEURS

Un écart de conduite mineur est un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui :

- Ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves, mais dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.



+ ÉCARTS DE CONDUITE MAJEURS

Un écart de conduite majeur est soit :

- Un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement et, par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves ;
- Un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.



+ ÉCARTS DE CONDUITE CRITIQUES

- Un comportement dangereux, illégal, illicite (violence, intimidation, drogue, vol, etc.).





NIVEAU 1

Écarts de conduite MINEURS

Comportement qui nuit à l'élève lui-même ou à quelques élèves à proximité.

- L'élève n'a pas son matériel
- Il ne suit pas les consignes
- Il se plaint ou argumente
- Il plagie
- Il utilise un langage inapproprié
- Il ne complète pas ses travaux ou refuse de travailler
- Il n'a pas la tenue vestimentaire requise
- Il est en retard
- Il nuit à la propreté des lieux
- Il utilise l'iPad ou l'appareil technologique de façon inappropriée
- Il utilise son téléphone cellulaire à des moments et dans des lieux inappropriés
- Il parle quand il ne le faut pas
- Il répond impoliment à un adulte
- Il brise le matériel scolaire
- Il dérange les autres
- Il lance des objets



NIVEAU 2

Écarts de conduite MAJEURS

Comportement qui nuit au bon fonctionnement en classe ou hors classe. Écart de conduite mineur qui persiste malgré les diverses interventions des éducateurs.

- L'élève répond impoliment à l'adulte avec persistance
- Il lance des objets dangereux
- Il crache sur les autres
- Il insulte, tient des propos haineux
- Il harcèle, humilie et intimide (gestes, paroles, attitude)
- Il pousse, fait trébucher, se bagarre ou participe à des jeux agressifs
- Il nuit au fonctionnement du groupe
- Il installe un VPN
- Il est indécent
- Il s'absente de l'école sans motivation
- Il filme son enseignant(e) en classe sans son consentement
- Il établit un commerce sans permission
- Il ne respecte pas l'entente de bon voisinage au Collège
- Il accède à des endroits non autorisés



NIVEAU 3

Écarts de conduite CRITIQUES

Comportement qui blesse, dangereux, illégaux ou illicites.

- L'élève fait des graffitis
- Il pirate le système informatique de l'école
- Il commet des actions qui blessent physiquement
- Il vole ou brise la propriété d'autrui
- Il est sous l'effet de l'alcool ou des drogues
- Il fume ou « vapote » sur le terrain de l'école et dans la zone élargie
- Il est en possession de drogue, de produits du tabac, d'une cigarette électronique, d'alcool ou de matériel servant à leur consommation
- Il vend de la drogue, des produits du tabac, des cigarettes électroniques ou de l'alcool
- Il est en possession de matériel interdit aux mineurs
- Il fait de la « sextorsion »
- Il possède une arme blanche
- Il partage des informations ou des images portant atteinte à une autre personne
- Tout autre comportement ou acte qui enfreint la loi ou qui porte atteinte à une autre personne sera traité à ce niveau.



+ ÉCHELLE DES NIVEAUX D'INTERVENTION



NIVEAU 1

Écarts de conduite **MINEURS**

Comportement qui nuit à l'élève lui-même ou à quelques élèves à proximité.

- Contrôle par la proximité
- Directives par signaux non-verbaux
- Ignorer/porter attention/renforcer
- Changer de place
- Limitation de l'usage du matériel
- Humour
- Renforcer le comportement positif des pairs
- Rediriger
- Limiter le droit de parole
- Redonner les attentes
- Aider l'élève à débiter ou à poursuivre la tâche
- Adapter la tâche
- Ré-enseigner
- Donner des choix
- Sentinelle avec tâche à accomplir
- Rencontre avec l'élève
- Appel aux parents
- Commentaire au Portail
- Discussion avec le tuteur
- Contrat d'engagement avec un ou deux objectifs réalistes
- Rencontre avec l'élève, un intervenant et l'enseignant

Les conséquences logiques peuvent être :

- Geste réparateur
- Reprise de temps
- Reprise du travail
- Perte de privilège
- Réflexion
- Confiscation
- Retour à la maison, etc.



NIVEAU 2

Écarts de conduite **MAJEURS**

Comportement qui nuit au bon fonctionnement en classe ou hors classe. Écart de conduite mineur qui persiste malgré les diverses interventions des éducateurs.

- Expulsion de classe
- Réflexion
- Rencontre avec le titulaire
- Rencontre avec les parents
- Rencontre avec les intervenants appropriés de l'école (psychoéducatrice/TES, etc.)
- Rencontre avec la direction
- Référence à un intervenant pour un suivi comportemental
- Mise en place d'un plan d'intervention comportemental
- Cahier de route
- Rencontre de médiation
- Contrat d'engagement
- Suspension à l'interne

Les conséquences logiques peuvent être :

- Geste réparateur (ex : lettre d'excuse, rendre un service à la victime, remplacer ce qui a été brisé, laver ce qui a été sali, etc.)
- Restrictions
- Perte de privilège
- Remboursement
- Travaux communautaires



NIVEAU 3

Écarts de conduite **CRITIQUES**

Comportement qui blessent, dangereux, illégaux ou illicites.

- Suspension à l'interne
- Suspension à l'externe
- Contrat d'engagement
- Rencontre avec les parents et la direction
- Référence aux services à l'externe (agente sociocommunautaire, police, travailleur social, DPJ, etc.)

Les conséquences logiques peuvent être :

- Conséquences du niveau 2
- Dossier mis à l'étude
- Expulsion de l'école

L'intervenant est témoin d'un écart de conduite*
IL ÉVALUE LA SITUATION

1^{re} ÉTAPE



CLARIFIER
LES RÈGLES ET
LE COMPORTEMENT
ATTENDU

**Écart de conduite
MINEUR**

**Écart de conduite
MAJEUR OU CRITIQUE**

Faire quelques interventions de **NIVEAU 1**

OUI

EST-CE QUE L'ÉLÈVE COLLABORE?

NON

POURQUOI L'ÉLÈVE AGIT-IL AINSI?

L'intervenant fait quelques autres interventions
de **NIVEAU 1** et **APPLIQUE UNE CONSÉQUENCE APPROPRIÉE**
+ NOTE DÉTAILLÉE AU PORTAIL

OUI

**EST-CE QUE LE COMPORTEMENT
A CESSÉ?**

NON

OUI

**EST-CE QUE LE COMPORTEMENT
DÉRANGEANT ME PERMET
DE DONNER MA PRESTATION
DE COURS?**

NON



RECHERCHE
DE SOLUTION
COLLECTIVE

- Consultation des collègues, intervenants et/ou titulaire
- Appel aux parents + **conséquence appropriée** + **note détaillée au Portail**
- Poursuite de l'intervention de **niveau 1**
- L'intervenant fixe une **rencontre avec l'élève** si le comportement ne cesse pas + **note détaillée au Portail**.

OUI

**EST-CE QUE LE COMPORTEMENT
A CESSÉ?**

NON

INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

**Direction
et Techniciennes en éducation spécialisée (TES)**
Interventions de **niveaux 2 et 3**

*Intervenant : tout adulte qui intervient auprès d'un élève.



+ TECHNO AU COLLÈGE SAINT-PAUL

AU COLLÈGE, J'UTILISE MON OUTIL TECHNO ET LES TECHNOLOGIES (TIC) :

- dans le respect des personnes, de leur vie privée, et ce, tant dans la communication de messages que d'images;
- dans le respect du projet éducatif du Collège;
- en se conformant aux usages du citoyen numérique responsable;
- dans le respect des mesures de sécurité établies par le Collège et des lois en vigueur.

+ UTILISATION

1. Dès le début d'un cours, mon appareil est fermé et rangé.
2. J'utilise mon appareil seulement lorsque l'enseignant me le permet.
3. J'utilise uniquement mon appareil pour des tâches scolaires durant mes cours. (Je n'utilise pas les jeux, le clavardage, les sites web et toutes les applications qui ne sont pas autorisées par mon enseignant durant le cours.)
4. J'écoute de la musique seulement si mon enseignant l'a autorisé.
5. Je m'assure que les sons, notifications et bannières sont désactivés lorsque je suis en classe.
6. Mon Bluetooth est activé lorsque je suis en classe (iPad).
7. Je fais mes mises à jour régulièrement et à la maison pour assurer le bon fonctionnement de mon appareil.
8. J'utilise un contenu approprié comme écran de veille ou comme fond d'écran.
9. Je m'assure que ma pile est chargée en tout temps, donc je branche mon appareil à la maison tous les soirs.

+ RESPECT, SÉCURITÉ ET INTÉGRITÉ

10. J'utilise mon outil techno de manière respectueuse. Je n'ai pas le droit de filmer, de prendre des photos, de faire des enregistrements sonores de quiconque sans son autorisation.
11. Je respecte les autres dans le monde virtuel comme je le fais dans la vie. La cyberintimidation, c'est criminel.
12. Le contenu de mon appareil peut être inspecté en tout temps par le personnel du Collège. Je dois le remettre immédiatement à la demande d'un membre du personnel.
13. Je garde mes mots de passe privés et je ne les modifie pas.
14. Je n'utilise pas l'identité de quelqu'un d'autre (nom, mot de passe ou identifiants).
15. Je n'installe pas de logiciels visant à contourner le système de sécurité (VPN) et je m'assure que lors d'un changement d'appareil, celui-ci est rapidement enregistré dans le système du Collège.
16. J'utilise toujours les technologies selon le Code de vie et les lois en vigueur au Québec et au Canada.



+ AU COLLÈGE, J'UTILISE MON OUTIL TECHNO (TIC) :

- dans le respect des personnes, de leur vie privée, et ce, tant dans la communication de messages que d'images;
- dans le respect du projet éducatif du Collège;
- en se conformant aux usages du citoyen numérique responsable;
- dans le respect des mesures de sécurité établies par le Collège.



Dès le début d'un cours, mon appareil est fermé et rangé.



J'utilise mon appareil seulement lorsque l'enseignant me le permet.



J'utilise uniquement mon appareil pour des tâches scolaires durant mes cours.

(Je n'utilise pas les jeux, le clavardage, les sites web et toutes les applications qui ne sont pas autorisées par mon enseignant durant le cours.)



J'écoute de la musique seulement si mon enseignant l'a autorisé.



Je m'assure que les sons, notifications et bannières sont désactivés lorsque je suis en classe.



Mon Bluetooth est activé lorsque je suis en classe (iPad).



Je fais mes mises à jour régulièrement et à la maison pour le bon fonctionnement de mon appareil.



J'utilise un contenu approprié comme écran de veille ou comme fond d'écran.



Je m'assure que ma pile est chargée en tout temps, donc je branche mon appareil à la maison tous les soirs.



+ TENUE VESTIMENTAIRE

Vêtements de la collection Unimage :



Pantalon ou bermuda
(portés adéquatement)



Jupe



Polo à manches courtes, polo à manches longues, chemise à coupe ajustée ou ample, cardigan, chandail et veste Coton ouaté de la collection sportive ou Dynamo

(portés à l'intérieur ou à l'extérieur du pantalon, du bermuda ou de la jupe)



Souliers* (en bon état)

**Un billet médical est requis pour toute autre chaussure*

Vêtements hors collection permis au Collège :



Souliers noirs sans talon haut (en bon état)



Bas et collants

+ TENUE SPORTIVE

Vêtements de la collection Unimage :



T-shirt ou coton ouaté Coton ouaté Dynamo Short, leggings ou pantalon ouaté
(portés adéquatement)



Vêtements hors collection permis en éducation physique :



Bas, espadrilles multisports
(qui ne marquent pas la surface du plancher)



Tout t-shirt à l'effigie du Collège remis dans le cadre d'une activité

**L'élève doit changer de vêtement avant toute activité sportive*

+ JOURNÉES COULEURS

Vêtements adéquats et appropriés au milieu scolaire.
La direction se réserve le droit d'intervenir en tout temps.

- Les élèves doivent arriver au Collège et le quitter vêtus de leur uniforme.
- Toute forme de chapeau ou couvre-chef est interdite à l'intérieur du Collège.
- Tout accessoire doit être exempt d'évocation de violence, de sexualité ou de discrimination.